

La MFP annonce l'ouverture d'une pétition en faveur de la protection sociale des agents publics

Une Assemblée générale 2016 militante et mobilisée !

La Mutualité Fonction Publique (MFP) profite de son Assemblée générale, réunie le 9 juin dernier, pour dresser un premier bilan des premières 24 semaines de sensibilisation des agents publics sur le devenir de leur protection sociale.

Avec plus de 500 000 flyers distribués, quelque centaines de milliers d'agents touchés et plusieurs centaines de décideurs publics rencontrés sur l'ensemble du territoire, la MFP se satisfait de ce premier retour de campagne, initiée avec les 8 Organisations syndicales de la Fonction publique, et qui a démarré le 2 février dernier à l'Assemblée nationale.

Deuxième temps fort de cette initiative, l'ouverture de la pétition « **Agents publics, préservons notre protection sociale, c'est vital !** » en ligne sur www.mfp.fr/mobilisationfonctionpublique, invitant l'ensemble des personnels des services publics, actifs et retraités, à signer et à témoigner.

A l'occasion de cette manifestation, la Ministre de la Fonction publique s'est adressée aux délégués rappelant son « *attachement au modèle de protection sociale, incarné par les mutuelles de fonctionnaires, qui a su démontrer sa pertinence pour toujours mieux protéger les agents publics* ». Elle a aussi indiqué qu'elle serait particulièrement vigilante lors du prochain renouvellement des dispositifs de Référencement « *pour prévenir tous comportements d'un opérateur prédateur qui ne ciblerait que les catégories les plus rentables* » et « *pour assurer une couverture sociale de qualité pour l'ensemble des agents publics, notamment pour les plus modestes* ».

La MFP prend acte de ses propos mais en attend une traduction concrète, sachant que la rédaction actuelle de la future Circulaire Référencement, sous la plume des Directions centrales, risque d'engendrer dérégulation et régression des droits sociaux. Pour Serge Bricchet, Président de la MFP, « *la volonté politique doit prendre le pas sur les velléités technocratiques !* »

Aussi, plus que jamais, la MFP estime nécessaire d'intensifier sa mobilisation, refusant de voir qualifié son combat d'institutionnel voire de corporatiste, car, souligne son Président, « *la cause que nous défendons est juste, c'est celle de millions d'agents publics actifs et retraités* ».

A propos de ...

La Mutualité Fonction Publique - présidée par Serge BRICHET - regroupe aujourd'hui 21 mutuelles ou unions de mutuelles professionnelles relevant des Livres II et III du Code de la Mutualité, issues des trois fonctions publiques. En 2016, les mutuelles de la Fonction publique, réunies au sein de la MFP, représentent :

- au titre du régime obligatoire : 5 millions d'assurés et ayants-droit, et 6 milliards d'euros par an de prestations versées.
- au titre du régime complémentaire : 4 millions d'adhérents actifs et retraités, et 6,5 millions de personnes protégées ; 3,6 milliards de cotisations encaissées (vie et non vie) ; plus de 3 milliards de prestations servies (vie et non vie).